

Le Monument de Villeneuve de la Rivière

Dès la fin de la guerre, la première préoccupation des familles fut de rapatrier au village le corps du soldat inhumé à la hâte sur les lieux mêmes des combats ou dans les cimetières militaires dans les régions du front.

Toutefois , l'âpreté des combats ,la multitude de tués , français et allemands réunis dans un corps à corps mortel et les incessants bombardements des lieux ont malheureusement fait de certains des « *soldats inconnus* » , sans cercueils, et dont on ne saura jamais avec certitude où leurs restes, parfois disséminés , reposent .Un tiers des corps de soldats tués n'a pu être retrouvé ou identifié .

Rappelons nous Verdun symbolisé par cette phrase:

« je marchais sur cette terre meurtrie comme sur le visage même de la Patrie . »

A Villeneuve, cette volonté de donner une sépulture familiale ,au village natal, s'est traduite par onze demandes de transports de corps ,enregistrées le 28 décembre 1920 à la mairie .

Ainsi, les dépouilles d' André Baillon, Michel Cot , Noël Ferrer , Armand Lafon, Bernard Mone , Joseph Morat , Etienne Péramy, François Morat Joseph Pujol , les frères François et Jules Sabardeil reposent dans leur terre natale.

La toute première marque du souvenir et d'hommage public fut une lithographie encadré(80X60), oeuvre de Coroaboeuf offerte par l'Union des Grandes Associations françaises. Placée à la mairie dans l'unique salle du Conseil municipal /mariages , elle déroule les noms de 20 villeneuvois « *morts pour la France* ».

Elle sera ensuite remplacée par un tableau en bois, peint en gris et beige clair, sur le même principe.

Mais cela était loin de suffire aux villeneuvois qui souhaitent , eux aussi , voir ériger un monument pour perpétuer la mémoire de leurs morts .

Un Comité est créé en 1924.

Joseph Morat en est le président trésorier . Originaire de Villeneuve , il est l' instituteur du village, mais surtout le père du jeune aspirant Joseph Morat, tué en 1915 . Les autres membres se trouvent probablement dans les rangs des anciens combattants .

Très vite, le nom de celui à qui sera confiée la réalisation du monument est choisi : Han Coll, sculpteur et artiste peintre perpignanais.

Deux ans plus tôt, l'artiste a déjà réalisé 1e monument de Bages et celui de l'institution Saint Louis de Gonzague (où il enseigne le dessin) qu'il a achevé en 1923 .

Le marché est conclu avec Joseph Morat .

A présent , le rôle du Comité consiste à collecter l'argent nécessaire à la réalisation de l'oeuvre .

Lors de la séance du 28 février 1925, les onze membres du conseil municipal et le maire, Louis Marrassé, lui même ancien de 14-18, commandant au 171ème régiment d'infanterie, votent unanimement cette délibération

« Considérant que la Municipalité ne n'occupe pas directement de l'érection du dit monument, qu'elle n'a qu'à verser sa subvention au Comité qui s'est constitué dans ce but dans la localité , Joseph Morat, président trésorier du comité du monument aux morts est désigné pour percevoir le montant de la subvention municipale : 1 500 F ».

En clair : la commune se décharge entièrement sur le Comité !

Mais cette somme est loin d'être suffisante : on s'ingénie donc à trouver l'argent nécessaire .

Les idées viendront spontanément des instituteurs ainsi que d'un groupe de jeunes filles villeneuvoises .

Elles sont une vingtaine ce dimanche 1^{er} mars 1925 à donner une soirée de bienfaisance au bénéfice du monument, à la salle Jaume .

Déjà, à 18 heures, 2 heures avant le lever du rideau, la salle commence à s'emplier .

Le chroniqueur de l'*Indépendant* a couvert l'événement :

« Les spectateurs sont juchés partout et même refoulés jusque dans la salle voisine . Les toilettes ravissantes, voire luxueuses, historiquement réalisées d'après les costumes de l'époque , obtinrent les appréciations flatteuses de l'auditoire . Et quand le rideau tomba après l'apothéose finale, ce fut pour les gracieuses artistes comme pour les figurants , une longue et délirante ovation » partagée avec ceux qui se dépensèrent pour ce succès : les deux accompagnateurs au piano et le propriétaire de la

salle, Roger Jaume qui « *aménagea et éclaira très heureusement la scène* ».

La recette record – 833 ,40 F – est remise intégralement au président du Comité, Joseph Morat .

En remerciement , les jeunes filles se voient offrir le dimanche suivant une excursion en autocar ,les menant à Prades, Vernet les Bains (où elles ont été très remarquées) Sahorre et jusqu'à St Martin du Canigou .

Une deuxième après-midi récréative, dimanche 15 mars, apporte 243 F dans la caisse du comité .

Une troisième et dernière est organisée le dimanche 29 mars.

22 jeunes écolières villeneuvois, sous la direction de leur maître , M. Sola, interprètent « *la farce du cuvier* »(une œuvre de la littérature médiévale mettant Jacquinet aux prises avec sa femme et sa belle mère) et « *Vers le bonheur* ».

Auparavant, le maire a pris soin d'écrire dès le 21 mars à l'industriel Ecoiffier , le priant de « *donner l'éclairage électrique à la commune , l'après midi à partir de 13h, pour une représentation donnée par la jeunesse de la commune au profit du monument aux morts* ».

Cette dernière séance rapporte 310 F.

Au bout du compte , les trois soirées de bienfaisance offrent au comité la coquette somme de 1 640 F.

Mais l'objectif n'est pas encore atteint. . Ou du moins, il ne l'est qu'à moitié.

Villeneuve lance alors ce que d'autres villages ont déjà pratiqué : la souscription auprès des habitants

Elle débute, semble-t-il, aux environs du mois de novembre 1924.

Un témoin, enfant à l'époque , se souvient :

« *Sur les directives de leur instituteur, les enfants de l'école communale parcourent les rues du village, vont de maison en maison quêter des oboles pour l'édification du monument aux morts* » .

Une première liste de soixante dix donateurs est publiée dans l'Indépendant du 2 mars 1925.

Ils ont offert 2 130 F.

En y ajoutant le produit net des trois séances récréatives

(1 640 F) et les 100 F d'intérêts produits par deux bons du Trésor, voilà déjà 3 870 F en caisse.

Mais cette somme n'est encore pas suffisante si l'on en croit le curé, l'abbé Félix Canaby qui , avec une pointe de malice – les conséquences de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne sont pas oubliés par le clergé -

lance de son côté cet appel aux paroissiens dans « *la lettre de M. le curé* » :

« Après l'artistique monument aux morts de la guerre qui orne notre coquette église, il faut qu'une œuvre d'art plus importante s'élève en notre cimetière, au milieu des tombes où reposent certains de nos soldats martyrs. Le Comité dispose déjà d'une somme importante ; mais il lui manque 2 000 F pour faire la commande du monument rêvé .

Nos héros ont donné leur sang pour nous défendre, donnons un peu de notre or pour honorer leur mémoire ».

Le 14 avril , la souscription est toujours ouverte .

La liste des donateurs – trente neuf cette fois-ci – paraît dans *l'Indépendant* du même jour. Et voilà la caisse du Comité riche de 6 530 F, subvention municipale incluse.

Une troisième liste de quinze souscripteurs sera publiée le 29 juillet . Désormais, le comité pourra compter sur la somme de 6 960 F dont près de la moitié provient des dons de cent vingt cinq souscripteurs villeneuvois.

Cela aura-t-il été suffisant ? Nous l'ignorons . Car à ce jour, nous n'avons pas de document indiquant ni le coût du monument , ni la rétribution de Han Coll .

On le mesure à ces divers chiffres, les villeneuvois dans leur ensemble se sont montrés généreux, d'autant qu'il faut ajouter à la souscription celle effectuée auprès des paroissiens pour financer l'achat de la plaque – monument apposée dans l'église, dans la chapelle dédiée à St Joseph et que l'on peut estimer aux environs de 1 500 à 2 000 F.

Comme dans tous les villages du département , à Villeneuve, l'inauguration du monument aux morts a donné lieu à une manifestation patriotique, marquée par le souvenir.

A notre grand regret , aucun récit , ni dans les archives communales ou particulières , ni dans les colonnes de *l'Indépendant*, n'évoque ce qui , pourtant fut pour le village un véritable événement , assurément le plus important depuis la fin de la guerre .

Temps fort pour le Comité et la Municipalité, mais surtout pour les familles des morts qui reçoivent ce jour-là la reconnaissance officielle de la Nation pour les leurs « *Morts pour la France* » .

Celles qui n'ont pu rapatrier le corps vont enfin pouvoir trouver dans le monument un lieu de recueillement .

Pour l'évoquer aujourd'hui, nous ne disposons que d'un souvenir rapporté par le président des ACPG dans un discours prononcé au début des années 80 :

« A la tête de la population toute entière, porteurs de gerbes de fleurs qu'ils avaient collectées eux-mêmes avec des anciens combattants, les enfants se rendent au cimetière pour inaugurer, fleurir et se recueillir devant leur monument aux morts ».

La plaque commémorative de l'église

La paroisse de Villeneuve a largement devancé la commune dans la matérialisation de l'hommage à ses morts de la Grande Guerre .

Pas d'autorisations à demander, pas le moindre dossier à présenter , un coût nettement moindre pour un petit ouvrage, donc plus facilement finançable, suffisent à expliquer cette avance .

Mais il faut aussi compter sur le zèle des prêtres , encouragés par l'épiscopat qui voyait là une vindicte , une quinzaine d'années après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat .

A l'église de Villeneuve, sous l'égide du curé Félix Canaby , une petite stèle en marbre blanc finement veiné de gris fait office de « *monument* », bien avant la fin de 1924 .

Il s'agit plutôt d'une plaque commémorative ornée, en forme de fronton d'un édifice , plutôt d'inspiration religieuse , soutenu par deux colonnes de marbre beige.

Le sommet rappelle le toit d'une chapelle – ou d'une demeure ; une croix le surmonte.

Sous l'épithaphe « *Aux enfants de Villeneuve de la Rivière morts pour la France 1914-1918* », sont gravés les noms des vingt deux disparus .

Sauf que l'un d'eux, Firmin Fabre (matelot décédé à l'hôpital de Toulon) , ne figurera pas sur le monument aux morts de la commune .

Par contre, Guillaume Jean Vié qui y figure a été oublié sur le monument de l'église : l'erreur sera rectifiée par l'apposition d'une plaque individuelle émaillée avec photo , offerte par la famille, comme sept autres qui prennent place de part et d'autre de la stèle.

Han Coll 1925

En portant son choix sur Han Coll, pour réaliser un monument aux morts dans un esprit d'œuvre d'art, le comité de Villeneuve s'est adressé à un artiste reconnu puisqu'il compte alors parmi les cinq principaux sculpteurs du Roussillon : Aristide Maillol, Gustave Violet, Raymond Sudre, Célestin Manalt et Han Coll .

Han Coll avait 55 ans lorsqu'il réalisa le monument de Villeneuve . Il mourra huit ans plus tard, en 1933.

Issu d'une famille de forgeron du Vallespir, animé d'une foi profonde, grand timide et toujours de bonne humeur , Joseph, de son prénom qu'il a catalanisé en *Han*, est un autodidacte acharné qui enseigne le dessin à St Louis de Gonzague et s'adonne à sa passion : la peinture , le dessin (portaits de famille, paysages et natures mortes) et la sculpture.

Homme de théâtre, il collabore avec Bausil et Albert Saisset .

Il signe de très nombreux travaux ,des plus fugaces (croquis de chars de carnaval), aux plus éternels et émouvants

(monuments funéraires dont la tombe et buste de Léon Dieudé, 1908)

Il est l'auteur de cinq monuments aux morts : Bages en 1922 ; l'année suivante, Saint Louis de Gonzague , son œuvre maîtresse et Palalda (profil d'un poilu casqué fixé sur une stèle)puis Prats de Mollo (un poilu en pied sur fond de stèle) . Villeneuve de la Rivière sera le dernier, en 1925 , assez proche de celui de Bages.

Voyez tout ce qu'il me reste de lui !

En accord avec la municipalité , le comité fait placer le monument au cimetière sur un emplacement de choix : au fond, mais directement face à l'entrée.

Le socle et sa stèle ,plate, sont en granit gris, portant sur sa majeure partie, une plaque, en cuivre repoussé signée au bas : Han Coll 1925 .

Gustave Violet et Han Coll étaient en Roussillon les spécialistes de la méthode du cuivre repoussé .

L'épithaphe : « *Aux morts pour la Patrie* » est patriotique ; elle surmonte la liste des vingt et un noms gravés sur la plaque de marbre blanc.

L'œuvre représente une femme endeuillée , au pied d'une tombe, tenant dans ses mains le casque du disparu, dans une attitude de recueillement mêlée de peine .

La femme porte l'habit de catalane : *mocador de dol* , voile de deuil sur la tête, longue robe plissée de paysanne, espadrilles tressées aux pieds, détails vestimentaires régionalistes que l'on retrouve sur les monuments sculptés par Maillol à Banyuls et Gustave Violet à Thuir et Perpignan , entre autres.

Sa tête est courbée sous le poids de la peine .

Ses yeux sont clos, comme pour garder intact le souvenir.

Ses lèvres sont posées sur le casque du soldat qu'elle tient des deux mains dans un geste de pieux recueillement .

Que l'on y voit une veuve, une mère ou une sœur, la femme est très présente par le geste maternel et la douceur du visage.

Son attitude traduit la tristesse, la peine, la souffrance intérieure , voire une certaine résignation face à la perte d'un être très cher.

Et d'une manière générale, la douleur qui accompagne le deuil .

Après le visage et les mains , **le casque** est l'autre élément fort de l'œuvre .N'est-il pas le symbole suprême du soldat tué dont le corps n'est plus , mais qu'il donne à imaginer ?

Invisible dans la sculpture, le corps est néanmoins suggéré .

Il est évoqué discrètement sur la partie gauche du monument par la sépulture de terre ouverte dans la terre du champ de bataille et surmontée de la simple croix de bois à cocarde, célébrée par Roland Dorgelès et que l'on coiffait souvent du casque du soldat tué .

Or ce casque, la femme endeuillée vient de le décrocher de la croix pour le porter à ses lèvres dans un ultime geste d'amour. Le soldat est ici personnifié par le casque, son unique élément de protection dans le quotidien de la guerre de 14-18, sur les terrains des hostilités, dans les tranchées et lors des assauts.

Nombreux furent les vainqueurs à ramener leur « *Adrian* » comme principal souvenir de ces 1 562 jours de guerre ,de dangers et de souffrances .

Han Coll a tout mis dans ce visage et dans ces mains de femme pour exprimer tout ce qu'a pu ressentir l'épouse, , la mère ou la fille privée de son être cher. : une douleur muette, mais aussi l'amour et une forme de dévotion envers le disparu .

Cette tête vivante, penchée sur le casque, interpelle comme pour nous dire : « *Voilà tout ce qu'il me reste de lui !* »

C'est un cri très fort contre la guerre .

Un cri amplifié par la douleur .

A Villeneuve, en reprenant la symbolique de la croix de bois plantée à même le champ de bataille, thème largement utilisé aux lendemains de l'Armistice pour dénoncer l'absurdité de la guerre, Han Coll signe une œuvre résolument pacifiste et moderne, dans le même esprit que ses compatriotes Maillol et Violet .

Par le thème et la représentation qu'il en donne, on peut aussi y voir une connotation religieuse - Han Coll était très croyant - . une forme de *pieta* inspirée par la guerre .

Jean Dauriach



Les Monuments aux Morts 14-18



Stèle avec attributs à Corneilla-la-Rivière

La guerre 14-18 a coûté particulièrement cher en vies humaines. Avec 1 450 000 morts, presque toutes les familles françaises ont été endeuillées. Les Pyrénées-Orientales ont perdu 8 400 compatriotes. C'est donc dans l'émotion du deuil national qu'ont été édifiés les monuments aux morts de la guerre 14-18. Des monuments nés de la loi du 25 octobre 1919 sur « la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre ». Cette loi n'oblige pas à construire un monument, mais donne la possibilité de recevoir une petite subvention de l'État (5% de la dépense, mais l'aide fut supprimée en 1924).

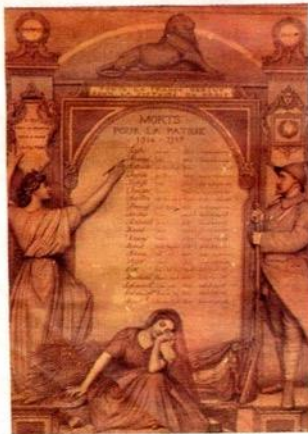
Bien avant l'Armistice, le culte des morts à la guerre était célébré les 1er et 2 novembre par un recueillement au cimetière ou à l'église. Certaines familles proches des champs de bataille se rendaient sur les tombes de leurs disparus, dans les cimetières militaires.

Dès la fin de la guerre, la première préoccupation des familles fut de rapatrier au village le corps du soldat inhumé à la hâte sur les lieux mêmes des combats ou dans les cimetières militaires dans les régions du front.

Toutefois, l'âpreté des combats, la multitude de tués, français et allemands réunis dans un corps à corps mortel et les incessants bombardements des lieux ont malheureusement fait de certains des « soldats inconnus », sans cercueils, et dont on ne saura jamais avec certitude où leurs restes, parfois disséminés, reposent. On estime à environ 500 000 les corps de soldats tués n'ayant pu être retrouvés ou identifiés. Rappelons nous Verdun symbolisé par cette phrase de Maurice Genevoix : « Je marchais sur cette terre meurtrie comme sur le visage même de la Patrie. »

Un lieu de Mémoire sacralisé créé par la ferveur populaire

Le 11 novembre, tel qu'il est commémoré aujourd'hui, a été célébré pour la première fois en 1919. L'année suivante, la dépouille du Soldat Inconnu était placée sous l'Arc de Triomphe à Paris, où, depuis 1923, la Flamme est ranimée tous les jours sans exception à 18h30 pour signifier que le souvenir des soldats morts au combat ne s'éteint jamais.



La lithographie Coroaboeuf, préfiguration du monument aux morts

À partir de 1919, les cérémonies n'étaient pas organisées par l'État, mais par les anciens combattants : d'ailleurs, ce sont eux qui, trois ans plus tard, ont imposé au Gouvernement de faire du 11 novembre une fête nationale, reconnue par la loi du 24 octobre 1922.

En 1921, le report de la commémoration au dimanche 13 novembre avait soulevé un vaste tollé des anciens combattants qui rappelaient que « le 11 novembre fut notre seul jour de bonheur... Notre fête, celle de l'Armistice, est bien le 11 novembre. Notre dignité nous impose de rendre hommage à nos chers morts au jour anniversaire où cessa l'infâme tuerie ».

À la différence du 14 juillet, le 11 novembre ne célèbre pas la République ou la Patrie. A cette occasion, c'est la Patrie qui rend hommage aux citoyens qui ont accompli leur devoir en mourant pour elle.

C'est pourquoi, ce jour là, on ne défile pas devant le drapeau, mais c'est le drapeau, symbole de la Patrie qui prend la tête du cortège, défile et s'incline devant le Monument au moment de la sonnerie aux morts.

Créés par la ferveur populaire, les Monuments aux Morts sont des lieux de mémoire, considérés comme des tombes collectives, même s'ils ne sont pas destinés à recevoir les dépouilles de soldats. Leur espace est sacralisé.

La toute première marque du souvenir et d'hommage public fut une lithographie encadrée (80x60), œuvre de Coroaboeuf, offerte par l'Union des Grandes Associations françaises. En bonne place dans toutes les mairies de France, elle déroule dans l'ordre de la date du décès, les noms des compatriotes « Morts pour la France ».

En France, la plupart ont été inaugurés avant 1922 et jusqu'au début des années 30. Dans les Pyrénées-Orientales, ils l'ont été entre 1921 et 1926.

Deux grands types se distinguent :

- Les stèles et leurs variantes : colonnes, obélisques, portiques, murs portant parfois une simple plaque. Généralement caractérisés par leur dépouillement, ils comportent parfois des éléments de décoration (attributs du soldat, flammes, obus, végétaux)
- Les œuvres monumentales sculptées dites patriotiques car décorées de statues dédiées au poilu combattant ou triomphant ; parfois des allégories (coq gaulois, Victoire tenant un rameau ou une couronne de lauriers).
- Certains – plus rares – utilisent l'image de la femme, surtout pour traduire la douleur, le deuil ou pour porter un message pacifiste. On les trouve au cimetière, sur la place du village, près de l'école ou de l'église selon la connotation religieuse ou laïque qu'on a souhaité leur donner.

Un autre type de monument se trouve dans les églises.

Le plus souvent, il s'agit de plaques (pierre, marbre ou bois) décorées, placées dans une chapelle ; les noms des soldats y sont gravés ou illustrés par des photos sur plaques émaillées. Contrairement aux monuments civils, la connotation religieuse y est évidemment très présente.

Ces initiatives paroissiales, non soumises à autorisation de l'État, et financées par les paroissiens, sont presque toujours antérieures aux monuments communaux.

Jean Dauriach



Monument patriotique sculpteur Han Coll Prats de Mollo



Église de Mont-Louis